

La discussion sur nos valeurs démocratiques par rapport à divers systèmes de scrutin a eu lieu le 3 octobre de 19 h 30 à 21 h 20 à l'hôtel de ville de Paisley (salle de la Légion).

Elle a été organisée par moi-même, Sibylle Walke, une citoyenne canadienne qui s'intéresse à la réforme électorale. J'avais le sentiment que les travaux du Comité spécial sur la réforme électorale devaient être mis en valeur dans notre circonscription avant la fin de la période de dépôt des mémoires.

L'événement a été annoncé dans des prospectus distribués à Paisley, par bouche-à-oreille, électroniquement sur Facebook et par l'intermédiaire de l'organisation Représentation équitable au Canada, dont je suis membre.

Plus de 30 personnes intéressées par la réforme électorale y ont participé. Cependant, seulement cinq de ces personnes étaient au courant du travail et des échéanciers du Comité, **le comité multipartite sur la réforme électorale**.

La première moitié de la soirée (jusqu'à 20 h 10) a été consacrée à la diffusion d'informations générales sur le Comité spécial sur la réforme électorale, son mandat, son site Web et son contexte. Différents modèles de scrutin ont été expliqués (sur un tableau), les documents de référence et les diagrammes ayant été pris sur le site du gouvernement.

Les modèles présentés étaient la RPM (représentation proportionnelle mixte), le VUT (vote unique transférable) ainsi que la proportionnelle rurale-urbaine dans sa version suédoise, qui ajoute un élément de proportionnelle pour les électeurs ruraux sous la forme de sièges complémentaires. Le SMUT (notre système actuel) a été illustré comme suit : la nécessité de voter parmi trois sortes de sucreries avant la pause, et une course serrée en vertu de laquelle le nombre de personnes ayant obtenu la barre de chocolat pour laquelle elles n'avaient pas voté a dépassé le nombre de partisans de cette sucrerie. Ensuite, le VA (vote alternatif) a été présenté comme une modification qui permet d'obtenir une majorité absolue au lieu d'une majorité relative, mais il ne s'agit pas d'un système proportionnel. De nombreuses questions ont été posées sur les caractéristiques et le fonctionnement de ces systèmes.

Après une pause de 10 minutes au cours de laquelle les participants ont discuté, consulté les tableaux et ramassé la documentation de Représentation équitable au Canada, la période de discussion a commencé.

À cette étape, vers 20 h 25, quatre personnes sont parties, et les participants restants se sont séparés en cinq groupes de quatre personnes ou plus.

Chacune des cinq tables s'est fait assigner l'un des cinq principes démocratiques qui gouvernent la discussion sur la réforme électorale. Les participants devaient mesurer la manière dont le système de scrutin actuel reflète ces valeurs, et imaginer des améliorations à y apporter.

À 21 h 10, un porte-parole de chacun des groupes a présenté les résultats des discussions, qui ont été écrits sur papier et ajoutés au tableau.

RÉSUMÉ

Pour ce qui est de l'EFFICACITÉ, les participants ont fait remarquer que le système actuel exacerbait la partisanerie, créait de fausses majorités et tendait à supprimer l'information en mettant fin aux discussions. Les gouvernements majoritaires ne sont pas nécessairement des gouvernements stables. Les participants aimeraient voir un Parlement plus collaboratif et moins pugnace, permettant éventuellement un gouvernement de coalition. Ceci entraînerait aussi une plus grande cohérence globale et empêcherait les revirements brutaux qui peuvent effacer de la carte un parti établi représentant un grand nombre de citoyens. Les disparités régionales accentuées par le SMUT menacent l'unité du pays.

Le groupe travaillant sur la LÉGITIMITÉ était d'avis que les votes ne comptent pas tous également. Certains électeurs d'allégeance « turquoise » dans une circonscription « pourpre » sûre pourraient ne jamais être représentés au Parlement. Un élément de proportionnalité assurerait une plus grande INTÉGRITÉ. Cependant, pour que le résultat des élections soit légitime, un nouveau système de scrutin nécessiterait un travail approfondi d'éducation du public et un bulletin de vote facile à comprendre.

Actuellement, le Parlement est menacé par le fait que le pouvoir est trop concentré entre le bureau du premier ministre et les whips.

L'INCLUSIVITÉ et L'ACCESSIBILITÉ ont été jugées très importantes pour une démocratie fonctionnelle. Les minorités importantes et les femmes sont plus susceptibles d'être représentées de manière systématique par l'intermédiaire d'un scrutin proportionnel. Pour que le pays progresse dans un monde en perpétuel changement, il est nécessaire d'injecter des idées, des connaissances, des expériences et des concepts nouveaux dans le discours politique.

Pour ce qui est de L'ENGAGEMENT DES ÉLECTEURS, il a été question du rétablissement de la subvention versée en fonction du nombre de votes et du fait d'encourager les jeunes (16 ans et plus) à voter. (Un seul participant à la réunion du 3 octobre avait entre 16 et 25 ans.)

Encore une fois, seul un système de scrutin proportionnel peut empêcher qu'environ la moitié des suffrages exprimés soit ignorée dans l'élection d'un représentant.

Une personne qui est partie avant la séance en ateliers a noté que le fait de se présenter à un bureau de scrutin devrait être obligatoire pour tous les électeurs admissibles.

Enfin, l'exigence d'une REPRÉSENTATION LOCALE figurait en tête de la liste des valeurs et constitue le principal défi à relever pour la conception d'un système électoral canadien en raison des nombreuses régions peu peuplées au pays.

La ville de Paisley se situe à la frontière de deux grandes circonscriptions rurales où il est peu pratique et rare de rencontrer le député en personne. L'idée d'une représentation régionale à l'intérieur d'une circonscription plus vaste, mais de conception similaire, pouvant inclure des villes plus petites, était donc envisageable pour les citoyens.

Si la plupart des participants étaient favorables à un système proportionnel, une préoccupation a été émise quant à la possibilité d'élire des députés qui connaissent la région, qui soient nommés sur une liste et connus, et soient responsables vis-à-vis des électeurs.

À la fin de la soirée, nous avons demandé aux participants de voter rapidement parmi différents systèmes. Dix-neuf personnes se sont prononcées pour un système proportionnel sous une forme ou une autre et personne n'a voté pour le SMUT ou le VA, mais les huit personnes restantes n'ont pas voulu se prononcer pour le moment. Une personne qui est partie avant la fin s'est inquiétée du fait que seuls les gouvernements majoritaires puissent prendre des décisions.